MÉDIATHÈQUE

Surtout, ne brûlez plus les feuilles mortes de votre jardin

Air Extérieur Déchets

On le sait depuis longtemps, le brûlage à l'air libre des déchets verts génère des émissions de nombreuses substances toxiques pour l'homme et son environnement, c'est interdit mais il y a énormément de freins au changement.... Postivr s'en mêle avec un article qui rappelle ces chiffres éloquents : « 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence. »

Consulter l'article

https://positivr.fr/stop-feu-feuilles-pollution/

Mise à jour de cette page :
14/10/2020

Ressources pour comprendre et transmettre

Format :
Article en ligne

Année :
2018

Editeur :
PositivR